



Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale

Service départemental de la Jeunesse, de l'engagement et des sports
CS 81816 - 73018 CHAMBERY Cédex
04 79 69 16 36
ce.dsden73-acm@ac-grenoble.fr

Christine Gauthier : 04 79 69 16 36

CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY
Villa Jeanne d'Arc
2053 Route du Col des Aravis
73590 LA GIETTAZ

Récépissé de déclaration n° 730941004 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : "LE PARAVIS"

Exploitant

Identité : CLASSES ET SEJOURS DU VAL D'ARLY

Implantation

Le Paravis 73590 CREST-VOLAND
Route de Bel Avoine Tél : 04 79 33 13 77

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 61
Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :
Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires : 12 juillet 2005

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 4
Date dernière visite commission sécurité : 14/04/2022
Date arrêté municipal d'ouverture : 02/10/2000
Remarques éventuelles : levée de l'avis défavorable le 20/10/2022 par la CSA d'Albertville

Fait le 27 décembre 2022 à CHAMBERY

Pour le directeur académique,
Le chef du service jeunesse engagement et sports

Pour Fabien BROUQUIER

Michel FROUWET

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.
Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.